VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 24 MARS 1915 — No. 2[illegible]



ABONNEMENTS
Canada............... $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 10 cent
Chaque insertion subséquente.. 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

## A propos d'Elections Fédérales

Depuis plusieurs mois déjà les journaux parlent d'élections fédérales. L'automne dernier, puis ce printemps, nos amis les adversaires ont cru que le gouvernement Borden avait décidé d'en appeler au peuple. Or le seul homme qui puisse décider de la date des élections, le premier-ministre, n'a jamais prononcé un mot ou fait un geste qui puissent donner de la plausibilité à cette rumeur d'un prochain appel au peuple.

Sir Robert Borden a au contraire mis toutes les questions politiques à l'arrière plan pour ne s'occuper que de la guerre et des moyens à prendre pour en aider le succès. Le premier-ministre n'a jamais, lui, prononcé ce mot de *trève des partis* mais il a agi comme si réellement il y avait trève. Ses adversaires n'ont pas observé la même ligne de conduite, bien que ce soit eux qui aient réclamé une *suspension d'armes*.

Pour le moment le Canada se doit à lui même, et doit à la métropole et à ses alliés, de n'avoir que cette seule pensée: contribuer à l'armement de l'Angleterre, travailler au ravitaillement des armées alliées, assurer la vie économique du pays pendant et après la guerre.

Ces choses sont plus importantes et plus impérieuses que des élections générales.

Quand nous ne serons plus menacés dans notre existence nationale même, quand l'Angleterre et ses alliés auront terrassé l'ennemi, le gouvernement Borden songera sans doute à des élections générales. Il n'en redoute pas l'éventualité.

## Des Insultes, et rien que cela

Le *Winnipeg Saturday Post* revient à la charge contre les Canadiens-français. Mais c'est pour faire comme la première fois: lancer les affirmations les plus injurieuses, sans produire même l'ombre d'une preuve. La méthode est facile. Nimporte quel polisson de la rue peut en faire autant.

Mais le public impartial et sérieux n'a jamais admis ce genre honteux. Pour faire tort aux Canadiens-français Knox McGee devra trouver autre chose, il devra fournir des preuves. Or ces preuves il ne les trouvera pas contre nous. Tout le passé et tout le présent lui donnent le démenti.

Nous nous sommes demandé quelle mauvaise mouche avait piqué le rédacteur du *Post*? Quelle cause veut-il servir? A quoi vise-t-il?

En tous cas, il a manqué son coup. De nombreux Anglais nous ont déclaré leur énergique réprobation de son attitude.

Nous n'hésitons pas à le dire: Knox McGee s'est fait par son incartade un tort personnel qui restera permanent. Il est classé désormais dans la catégorie des fanatiques, des brouillons et des fauteurs de discorde. Il sera une épine dans le flanc de ceux qu'il tentera de servir. Les hommes auxquels il voudra se rattacher auront honte de lui et ils auront peur des contre-mouvements que produira nécessairement sa présence dans un camp. C'est un périlleux métier que d'insulter une race en bloc: d'autres, plus robustes que Knox McGee, en ont crevé.

## Prieres pour la Paix

Dimanche dernier était, à la cathédrale de Saint-Boniface, jour de prière publique pour l'obtention de la Paix. Dans l'après-midi Sa Grandeur Mgr. Béliveau a réuni les enfants; on sait que Sa Sainteté Benoit XV a exprimé le désir de voir tous les enfants prier particulièrement pour le rétablissement de la paix.

Il y a eu office pour tous les fidèles dans la soirée. Monseigneur Béliveau présidait la cérémonie et a lu la prière suivante composée par Benoit XV lui-même:

Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant comme dans un suprême asile; de Vous, *Dieu des miséricordes*, nos gémissements implorent la cessation de l'épouvantable fléau; de Vous, *Roi pacifique*, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

De Votre Cœur divin, Vous fîtes rayonner dans le monde la Charité, afin que toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes; durant Votre vie mortelle ici bas, Votre Cœur palpita d'une tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh! que ce Cœur s'émeuve encore en cette heure-ci, chargée, pour nous de haines si funestes et de si horribles carnages.

Prenez pitié de tant de mères, angoissées pour le sort de leurs fils; pitié pour tant de familles, orphelines de leur chef; pitié enfin pour la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine.

Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix, Vous qui, au prix de Votre sang, les avez rendus frères. Et comme un jour, au cri suppliant de l'Apôtre Pierre: *Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons*, Vous répondites avec pitié, en calmant la tempête de la mer; de même aujourd'hui, à nos confiantes prières répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquilité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme vous le fites en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.

## M. CLEOPHAS MARCOUX

Vendredi dans la matinée la population de Saint-Boniface apprenait avec une surprise consternée que M. Cléophas Marcoux, président de la Commission scolaire, venait de mourir. On ne pouvait croire la nouvelle, car la veille M. Marcoux avait paru au milieu de nous, plein de vie et de santé, d'abord à une séance de la Commission et ensuite à la soirée littéraire du Collège. Il rentra chez lui vers les onze heures et demi, se sentit du malaise à la tête vers les minuit et demi, perdit l'usage de la parole vers les trois heures du matin et mourut à dix heures et demi! La famille a eu le temps d'appeler le médecin et le prêtre, bien que la maladie ait eu jusqu'aux derniers instants un caractère décevant qui faisait prendre pour un sommeil tranquille ce qui en réalité était une agonie.

M. Cléophas Marcoux avait toujours joui d'une robuste santé; aussi sa mort a-t-elle fait une vive impression.

Sitôt que la triste nouvelle fut connue, le pavillon fut hissé en berne à l'Hôtel-de-Ville, à la caserne des pompiers de la rue Dumoulin, à l'Académie St-Joseph, à l'école Provencher, à l'école Taché, au *Manitoba*, etc.

Le défunt était l'un de nos plus anciens et plus estimés citoyens. Il avait été compagnon des plus vieux, compagnon des hommes d'âge mûr, compagnon aussi des plus jeunes par la facilité de ses relations. C'était un homme de vie exemplaire: chrétien convaincu et pratiquant, modèle de vie domestique, fidèle à ses amis et à ses principes, bon patriote, homme d'honneur et de tenue dans toute la force du mot. Peut-on offrir à sa famille affligée de plus solides motifs de consolation?

M. Marcoux avait 60 ans. Il était né à Saint-Roch de Québec en 1854. En 1881 il avait épousé Melle Délima Pélissier; de ce mariage naquirent Cléophas, Edmond, Maria, Alphonse, Henriette, Georges, Antonio, Alice, Albert, Gabriel, Jeanne et Simone Marcoux.



FEU M. CLÉOPHAS MARCOUX

M. Marcoux vint au Manitoba en 1874 et s'adonna immédiatement à son métier de constructeur et d'entrepreneur. On lui doit plusieurs établissements importants et un grand nombre de résidences dans St-Boniface et le Manitoba français. Il était le chef de la maison Marcoux et Cie, entrepreneurs de cette ville. Outre ces occupations, M. Marcoux fut aussi pendant près de 25 ans agent du C. P. R. pour la vente des billets de transport. Ceux qui ont pris à son bureau leurs billets de voyage savent quel empressement, quelle obligeance et quelle courtoisie il apportait à bien servir sa clientèle. Autant qu'il le pouvait, il assistait au départ des trains et voyait personnellement à l'installation de son monde, et, souvent, pour rendre service à ceux qui manquaient d'habitude, il voyait lui-même à l'enregistrement des bagages. Les fonctionnaires du Pacifique Canadien ont exprimé de vifs regrets de la mort de M. Marcoux. Tout le personnel de la compagnie l'estimait.

Pendant plusieurs années, M. Marcoux fut échevin de la ville de Saint-Boniface et Commissaire d'école. Il représentait le quartier No 2 à la Commission Scolaire, dont il occupait le fauteuil présidentiel depuis plusieurs années. Ces fonctions de commissaire d'écoles étaient à ses yeux — et avec raison — bien importantes; il donna tous ses soins à l'accomplissement des devoirs que lui imposait sa charge.

Il nous est certes bien permis de dire ici que M. Marcoux fut pour nous un ami personnel de vieille date, un ami de notre journal, un ami de nos idées, un ami de nos luttes. Le *Manitoba* a donc des raisons spéciales de regretter ce décès et de présenter à madame Marcoux et à la famille en deuil ses profondes condoléances.

* * *

FUNÉRAILLES

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 10 h. à la cathédrale. Ces funérailles resteront parmi les plus imposantes que nous ayons eu à enregistrer dans Saint-Boniface. La procession qui accompagna le cercueil, de la résidence du défunt jusqu'à la cathédrale, a été très nombreuse. Les enfants des écoles de la ville formèrent une haie sur l'avenue Taché et aux abords de la cathédrale.

Le cortège se forma: des porteurs de tributs floraux, des délégués de l'Ecole Normale, de la société des Artisans Canadiens-français, de la Société des Forestiers Catholiques, de la Société St-Jean-Baptiste, du corbillard, de la famille du défunt et du public.

Les porteurs étaient l'Honorable M. Joseph Bernier, secrétaire provincial; M. Aimé Bénard, M. P. P., MM. les échevins Antoine Gauvin, Télesphore Pelletier, J. A. Marion, J. A. Cusson; MM. P. Gagnon, S. M. Jean, associés en affaires de M. Marcoux.

La dépouille mortelle a été reçue à la cathédrale par M. l'abbé Joubert, qui a aussi chanté la messe avec MM. les abbés Gagnon et Moreau comme diacre et sous-diacre.

L'église était tendue de noir. Un chœur mixte sous la direction de M. Cardinal a interprété la messe de requiem en plain chant. Ce fut une musique solennelle et très impressionnante.

L'église était remplie, et ce n'est pas peu dire quand on connait les dimensions de la cathédrale de St-Boniface. Dans le chœur on remarquait Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, Mgr. Dugas, P. A., le révérend père Gagnieur, recteur du collège, le clergé. Dans la nef, le Conseil de ville, la Commission Scolaire, les sociétés des Artisans Canadiens et des Forestiers Catholiques, le Canadian Pacifique étaient officiellement représentés.

Des tributs floraux ont été offerts par la Commission Scolaire, la Cité de Saint-Boniface, l'école Taché, les employés du bureau des billets du C. P. R., etc. Les offrandes de messes et les bouquets spirituels ont aussi été très nombreux.

* * *

Madame Marcoux et la famille, touchés de la sympathie qui leur a été manifestée, nous prient d'exprimer ici leurs remerciements reconnaissants à tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

## Funérailles de Feu M. l'Abbé Campeau

Les funérailles de M. l'abbé Télesphore Campeau ont eu lieu à Sainte-Agathe le 18 mars et un second service a été chanté le lendemain à Saint-Norbert, où a eu lieu l'inhumation.

Un grand nombre de parents, de paroissiens et d'amis assistaient à ces cérémonies funèbres. A Ste-Agathe, le service fut chanté par S. G. Mgr Béliveau, assisté de M. l'abbé Théophile Campeau, cousin de défunt et curé de Willow City, N.-Dak., comme prêtre assistant, et de M. l'abbé Jutras, curé de Letellier, et du R. P. Blain, S.-J., comme diacre et sous-diacre.

Parmi les autres membres du clergé présent on remarquait Mgr Dugas, P. A. V. G.; Mgr Cherrier, P. A., curé de l'Imm.-Conc.; M. l'abbé Jolys, curé de St-Pierre; M. l'abbé St-Amant, curé de St-Jean-Baptiste; M. l'abbé Jubinville, curé de Ste-Anne; M. l'abbé Rocan, curé de Ste-Elizabeth; le R. P. Gendron, O. M. I., de Cartier; le R. P. Magnan, O. M. I., de St-Boniface; le R. P. Lietaert, de St-Vital; le R. P. Picherit, de Cartier; M. l'abbé Desrosiers, d'Aubigny; M. l'abbé Mireault, de St-Adolphe; M. l'abbé Lee, de St-Edouard; M. l'abbé Beauregard, de Ste-Rose; e R. P. Straub, de St-Léon; le R. P. Deutchler, de St-Alphonse; le R. P. Louis, de la Trappe; M. l'abbé Deselandes, du Petit-Séminaire; M. l'abbé Bastien, de St-Eustache; M. l'abbé Comtet, desservant d'Elie; M. l'abbé Bélanger, de Transcona; M. l'abbé Macaire, de St-Malo; le R. P. Bellerose, d'Otterburne; M. l'abbé Allaire, de Haywood; M. l'abbé Boivin, de Somerset; M. l'abbé Benoît, de Régina; M. l'abbé Duffy, aumônier du Bon-Pasteur de Kildonam; M. l'abbé Lamy, dir. des "Cloches" et M. l'abbé Moreau, secrétaire.

MM. J.-H. Tremblay, J.-H. Lemire, de Winnipeg, M. Beauchamp, de St-Boniface, et plusieurs laïques marquants des paroisses voisines étaient aussi présents.

Mgr Cherrier prononça une éloquente oraison funèbre du défunt, faisant ressortir l'imprévu de cette mort et le grand vide qu'elle cause. Il rappela que la semaine précédente le regretté curé avait suivi, avec ses paroissiens, les exercices d'une retraite, et qu'en véritable soldat du Christ il était tombé sans pouvoir dire un dernier adieu même aux membres de sa famille qui vivaient sous son toit. Il rappela cette carrière déjà longue de trente années si bien dépensées pour le bien des âmes. Les dix premières années furent particulièrement pénibles; Dieu seul connait les sacrifices qu'il eut à faire dans les missions qui constituent aujourd'hui les belles paroisses de St-Alphonse, de Bruxelles et de Mariapolis. Saint-Joseph, Saint-Eustache et Elie n'oublieront pas non plus de sitôt ce qu'elles doivent au zèle et à l'initiative du cher défunt. Son court séjour à Ste-Agathe a été marqué par l'agrandissement du couvent devenu l'une des plus belles institutions d'éducation de la province.

Le lendemain, à St-Norbert, M. l'abbé Cloutier fit la levée du corps, M. l'abbé Campeau chanta le service et Mgr Cherrier présida à l'absoute.

Mgr. Cherrier prit encore la parole et rendit un dernier tribut d'éloges au regretté confrère, s'inspirant particulièrement de l'évangile du jour racontant la résurrection de Lazare.

Hier a eu lieu à St-Eustache un service pour le défunt, ancien curé de la paroisse, et ce matin un autre à Elie.

## LA GUERRE

18 mars, Paris. — Les Français gagnent une hauteur absolument importante, en Champagne: Les Allemands essayant de reprendre possession de cette hauteur, sont fauchés par l'artillerie française. Combats aussi dans l'Argonne. Les Anglais se battent avec une grande énergie en Belgique.

* * *

Kitchener demande à l'Angleterre de faire tous ses efforts pour recruter des soldats et augmenter le matériel de guerre.

* * *

Le bulletin des Russes est confiant. Il y a évolutions partout sur le théâtre Est.

* * *

Le département de la Milice ordonne le recrutement d'un nouveau contingent. Les autorités canadiennes sont très satisfaites de l'empressement des Canadiens-français à s'enrôler dans le 41ème régiment du 3ème contingent. La qualité des hommes est aussi excellente.

* * *

19 mars. — Un zeppelin lance des bombes sur une gare à Calais; 7 hommes tués; pas de dommages matériels.

* * *

Il y a gains pour l'armée française en Champagne et dans la région de Verdun.

* * *

Les armées anglaise et belge de l'Yser se préparent à une bataille sérieuse et qui parait imminente.

* * *

Bataille toujours en Pologne-nord; dans les Carpathes trois compagnies d'allemands son annihilées.

* * *

Les relations de l'Autriche et de l'Italie sont de plus en plus tendues.

* * *

20 mars, Londres. — Les alliés perdent trois navires de guerre, coulés par des mines dans les Dardanelles: ces navires sont: l'*Irresistible* et l'*Ocean*, de la flotte anglaise, et le *Bouvet* de la flotte française. L'*Inflexible*, de la flotte anglaise, est aussi endommagé et devra être réparé; le *Gaulois* est aussi endommagé. D'autres bateaux sont en route pour remplacer ceux qui ont été détruits. Les opérations dans les Dardanelles continuent.

* * *

Paris: La journée d'hier n'offre rien de saillant, sauf combats d'artillerie dans la vallée de l'Aisne et en Champagne.

* * *

Les Russes écrasent 4 bataillons de cavalerie allemande en Pologne. Les combats sont nombreux sur le théâtre est de la guerre.

* * *

22 mars, Paris. — Les Allemands bombardent de nouveau la cathédrale de Soissons.

Léger progrès des Français en Champagne; combats d'artillerie dans l'Argonne; dans les Vosges, es Français perdent 2 positions; ils en recouvrent une et font une attaque pour recouvrer aussi l'autre. La bataille se fait actuellement.

* * *

Des zeppelins vont jeter des bombes sur Paris; ils blessent 7 personnes. Dommages matériels peu considérables.

* * *

La flotte des Alliés va de nouveau bombarder les Dardanelles.

* * *

La nouvelle que les Anglais avaient été défaits au Soudan est inexacte.

* * *

La Russie dit aux manufactures canadiennes qu'elle achètera tous les obus qu'on pourra fabriquer.

* * *

L'Italie appelle sous les couleurs ses officiers de réserve. Les Allemands et les Autrichiens quittent l'Italie.

* * *

La forteresse de Przemysl tombe enfin aux mains des Russes.

* * *

23 mars. — Rien d'important à noter en France et en Belgique, sauf progrès à Bohonviller, et quelques attaques repoussées ici et là.

Dans l'Est on rapporte quelques engagements le long de la Vistule et dans les Carpathes.

* * *

La prise de Przemysl par les Russes cause une grande satisfaction à Petrograd, Paris et Londres.

La Russie fera maintenant le siège de Cracovie.

* * *

Earl Grey proclame de nouveau qu'une condition nécessaire de la paix sera le rétablissement intégral de la Belgique, avec, en plus, réparation.

* * *

24 mars, Paris. — Combats d'artillerie à Nieuport, à Arras, à Soissons et Vauquois. A Vauquois les Allemands jettent sur les Alliés un liquide inflammable.

* * *

Les Allemands repoussés sur les bords du Niemen. La campagne russe continue avec succès dans les Carpathes.

* * *

Les prisonniers autrichiens pris à Przemysl se chiffrent à 117,000. Les Russes vont commencer le siège de Cracovie.

* * *

Il est difficile de se faire une opinion exacte de la situation aux Dardanelles. Les dépêches sont contradictoires. Constantinople croirait les défenses des Dardanelles virtuellement détruites.

* * *

L'Italie fortifie les îles de la mer Egée. L'Autriche croit la guerre avec l'Italie inévitable et se prépare en conséquence; elle frappera d'abord dans la région de Venise.

## POUR LA PATRIE BELGE

Un soldat belge, parti du Manitoba, nous communique, de Londres, le chant des réfugiés belges en Angleterre, pour leur Patrie et pour la Paix. Nous le reproduisons avec une vive sympathie, à cause de son caractère profondément chrétien:

*Pitié! Mon Dieu, c'est pour notre Patrie,*
*Que nous prions au pied de cet Autel*
*Le monde entier, t'appelle et te supplie*
*Et n'attend plus son secours que du Ciel!*

REFRAIN: *Pour la Patrie,*
*O Dieu Sauveur,*
*C'est ton peuple qui prie,*
*Sois son libérateur!* Bis.

*Pitié! Mon Dieu, au nom de tant de mères,*
*Qui t'ont donné leurs fils pour les combats,*
*Tu vois leurs coeurs, et tu sais leurs prières,*
*Garde nos fils, et bénis nos soldats.* Refrain.

*Pitié! Mon Dieu, que ton coeur adorable*
*A nos soupirs ne reste pas fermé*
*Aux tout petits invités à ta table*
*Ah! rends bientôt leurs pères bien aimés!* Refrain.

*Pitié! Mon Dieu, trop faibles sont nos armes,*
*Si tu ne viens à notre prompt secours*
*Pour nos péchés reçois toutes les larmes*
*Qui vont couler pendant ces tristes jours.* Refrain.

*Pitié! Mon Dieu, donne nous la victoire*
*Nous l'emploierons à t'aimer un peu mieux.*
*A Toi seul, Seigneur, à toi toute la goire!*
*Gloire, ici bas, gloire au plus haut des Cieux!* Refrain

## UN INSULTEUR

Nos deux principaux journaux Canadiens-français ont déjà noblement protesté contre un article injurieux pour notre race, publié dans le "Winnipeg Saturday Post" du 13 mars dernier.

Il convient que nous aussi nous élevions notre faible voix pour relever les paroles outrageantes qui s'adressent à toute la race Canadienne-française, "sauf quelques exceptions." Ces lignes amères dénotent une *ignorance crasse* de notre histoire du Canada.

La grossièreté circule librement dans cet article tissé de mensonges parmi lesquels, sous le couvert d'un pseudo-patriotisme, se dégage un fanatisme abject.

*Norwood Press*, section française.

## Le Temps est a l'Action

Paris, 20. — M. Briand, ancien président du conseil, et maintenant ministre de la Justice a expliqué à un correspondant de "The Associated Press" pourquoi, lui et d'autres membres du cabinet, ont décliné d'accorder des interviews concernant la position de la France dans la guerre actuelle.

"Nous avons confiance dans la justice de notre cause, dit M. Briand, qui, nous pensons, est prouvée par les faits matériels, non susceptibles maintenant de malentendu. La France, en conséquence, ne veut pas s'abaisser à s'engager dans n'importe quelle sorte de propagande. L'heure des paroles est passée; c'est le canon qui plaide pour nous maintenant la cause du droit, de la fidélité aux engagements et de la résistance aux agressions.

"Quant à nos amis au loin, ils sont en position de comprendre les faits. S'ils ne tiennent pas compte de ce qui se produit; c'est d'autant plus malheureux pour eux.

"Les faits matériels sont:

"1. La France a fait tous les efforts possibles pour maintenir la paix; cela a été démontré par les documents diplomatiques déjà rendus publics.

"2. La France n'a pas été la première à décider la mobilisation et elle a même fait reculer ses troupes de couvertures d'une distance de six kilomètres de sa frontière, pour éviter les incidents irréparables. En faisant cela, elle a couru des risques d'imprudence. Au même moment, elle a affirmé son attachement à la paix et son désir de la maintenir.

"3. Les Allemands et non les Français ont envahi la Belgique, et là il y a encore un fait d'une éloquence suffisamment positive, une fondation solide sur laquelle le jugement des pays neutres peut être établi."

## Le Bon Roi Albert

Un journal français raconte l'anecdote suivante:

Le roi Albert sera plus tard légendaire comme Charlemagne, le Roi Artus, Henri IV ou Dagobert.

Sa légende se crée sous nos yeux. Parmi les anecdotes dont il est le héros, en voici une dont nous ne garantissons pas l'absolue exactitude, mais qui est bien faite pour toucher l'âme populaire:

La scène se passe pendant le siège d'Anvers. Quelques rares commerçants vendent un peu plus cher qu'il ne faudrait certaines denrées. Un boucher se fait particulièrement remarquer par sa rapacité. Le roi Albert apprend la conduite du mauvais Anversois et décide de mettre fin à ses exigences.

Le souverain s'enfonce une casquette molle jusqu'au bord des yeux et passe sur son brillant uniforme une blouse de maraicher. Ainsi "camouflé", le roi se rend à la boucherie incriminée et prend rang dans la foule qui attend.

Son tour vient: il demande une livre de bœuf et, au moment de régler, se montre stupéfait du prix qu'on lui demande. Il invoque sa pauvreté, la difficulté de nourrir sa famille. C'est en vain. Le boucher le somme de payer immédiatement ou de s'en aller.

D'un geste brusque, le pauvre retire sa casquette, arrache sa blouse et se dresse. On reconnaît le roi Albert. On l'acclame. On hue le boucher.

Si l'on ne démolit pas sa boutique, ce n'est grâce à l'intervention du roi, qui adresse une verte semonce au malhonnête commerçant et s'en va, porté sur d'enthousiastes épaules.

# Lettre d'un Soldat Belge

M. Victor Thomas, âgé de 26 ans, fils de Madame Thomas de Boch, écrit la lettre qu'on va lire à son jeune frère, de Toutes-Aides, Manitoba. Ce jeune frère attend lui-même impatiemment à Winnipeg le moment d'aller se battre pour son roi et l'aider à la libération du territoire belge. L'auteur de la lettre est un ingénieur employé au service du Téléphone d'Anvers.

14 janvier 1915.

Eh bien, mon cher Joseph, quelles nouvelles? Je me demande où tu es, et probablement tu te fais la même question pour moi. Je vais te raconter aussi brièvement que possible tout ce qui nous est arrivé depuis le mois d'août. Le 2 août les c—— d'allemands passaient le Luxembourg. Mes deux beaux-frères et moi avons décidé, la situation étant grave pour la Belgique, de nous engager. Nous avons signé un engagement pour la durée de la guerre. Je me suis engagé au génie, Louis comme motocycliste, et Paul aux transports. Certes, ce fut dur, tu sais, de quitter ma chère femme! Mais elle trouvait, également que chacun devait faire son devoir. Le lundi, 3 août, nous étions enrôlés, et l'Allemagne déclarait la guerre à la Belgique! En ma qualité d'ingénieur, je fus envoyé à la compagnie des projecteurs électriques, et après trois jours d'instruction à la caserne de Berchem, à Anvers, je fus envoyé à Calloo, au Fort Ste-Marie. J'ai passé là deux mois, au bord de l'Escaut, toutes les nuits de service, depuis 8 heures du soir jusqu'à 4 heures et demie ou 5 heures du matin, au lever du jour. On dormait dans les étables, sur la paille, avec le sac pour oreiller. Au bout de trois jours j'étais parfaitement habitué. Pendant 15 jours nous n'avons pas dormi plus de deux heures par jour! On rentrait à 5 heures du matin et le rappel était à 6 heures et demie, et pendant la journée il fallait arranger le projecteur et faire l'exercice. Vers la mi-septembre, je fus attaché à une compagnie spéciale, sous les ordres directs d'un lieutenant, compagnie composée de huit ingénieurs. Nous travaillâmes aux travaux de défense autour d'Anvers: placer les mines à la tourte des digues, dans des maisons que nous devions faire sauter, etc.

Le 9 octobre, Anvers était pris. Nous avons battu en retraite vers Ostende, mais nous eûmes le retraite coupée. Une dizaine de mille hommes durent passer en Hollande, où ils furent fait prisonniers. Toute ma compagnie fut faite prisonnière, mais moi je parvins à me déguiser en civil (tu aurais dû voir mon costume) et je me mis à la recherche de ma chère Jeanne. Le bouleversement d'Anvers fut terrible! Mais je n'ai pas le temps de te décrire tout cela! Après des péripéties sans nombres, j'ai retrouvé ma chère Jeanne le 15 octobre, ici à Rilland, village de Hollande. Le 16 elle mettait au monde une petite fille! Elle se nomme Hélène, et va très bien. Te dire tout ce que ma chère femme en a vu, pendant ce bombardement d'Anvers, qui a duré du mercredi dans la nuit, au vendredi matin et pendant sa fuite d'Anvers, le vendredi à six heures, jusqu'à l'arrivée ici, le mardi suivant, est impossible. Je suis resté près d'elle jusqu'au 28 octobre. Je souffrais de l'estomac et je me suis mis pendant ces quelques jours au régime. Le 28 je suis parti par Flessinghe pour Londres, et de là, je fus envoyé à Calais pour rejoindre l'armée. Depuis le 9 octobre les Allemands avaient contribué à avancer en Belgique, jusqu'à la côte, mais le reste de notre armée était parvenu à les arrêter sur les bords de l'Yser. De Calais je rejoignis mon dépôt, près de Calais, où je fus rééquipé et nommé caporal! Trois jours après mon arrivée au dépôt, et ma nommination de caporal, je fus nommé sergent et envoyé, avec une compagnie de travailleurs, à R...., région d'Ypres, immédiatement derrière la ligne de feu. La compagnie de travailleurs servait à faire des réparations de route, de chemin de fer, à creuser des tranchées, etc. Je t'assure que là j'en ai encore vu! Toute la journée dans l'eau, trempé jusqu'aux os et le soir, pour dormir, une grange, et comme seule couverture, ma capote trempée! Enfin, n'en parlons pas, il faut y être pour s'en faire une idée! Nous avons eu à faire des tranchées, à 150 mètres des premières tranchées françaises et anglaises, à 600 mètres des tranchées allemandes. Je t'assure qu'on entendait siffler les balles à nos oreilles!

Un jour, en allant reconnaître le terrain où nous devions faire des tranchées, il s'en est peu fallu qu'un obus accrochât l'auto dans laquelle j'étais avec mon commandant et un colonel du génie français! L'obus a éclaté à 20 mètres à notre droite. Nous sommes descendus de voiture, car nous étions arrivés. Sur le conseil du colonel, nous suivions la route, à côté du fossé qui la bordait. Nous n'avions pas fait 50 mètres que nous entendons arriver un second obus! Celui-là a éclaté à 20 mètres sur notre gauche. Nous nous étions jettés dans le fossé, nous avons été couverts de terre et de débris, mais sains et saufs. Le lendemain nous avons été faire des tranchées. Je t'assure que c'était intéressant! Nous n'avons eu que deux hommes blessés. Un anglais, derrière nous, eut la tête enlevée net par un obus.

Le 20 novembre, je fus nommé adjudant. (J'étais proposé pour sous-lieutenant depuis le 6 novembre, mais cela dure quelque temps avant d'être nommé). Malheureusement, en Décembre, je n'ai plus pu continuer mon service. J'étais à bout: j'avais mal à l'estomac, etc... Résultat des pieds trempés, car je t'assure qu'on prenait des bains forcés dans les tranchées! Je fus examiné et réformé pour enterite le 14 décembre. Voilà comment je fus de nouveau rendu à la vie civile, et revenu à Rilland. Nous partons un de ces jours pour l'Angleterre...

# "L'AIDE A LA FRANCE"

Souscriptions à Letellier, Man.

M. et Mme Tremblay et fils, $1; M. et Mme P. Boiteau, 75; Albert Fortier, 50; Adolphe Fortier, 50; H. Duval, 25; Mme D. Parent, 50; Joseph Craveline, 25; Mme Duteau, 25; Miss S. Beaupré, 25; Melle Julinville, 25; M. R. Breton, 75; Mme J. Parent, 25; Rvd. Jutras, 25; Joe Chausse, 75; A. Ayotte, 25; Daufousse, 25; Durand, 25; E. Parent, 25; H. Pritchard, 25; Jutinville, 25; M. et Mme Craveline, 50; Mme Joe Parent, 50; M. J. Delorme, 50; M. T. Lambert, 25; M. Ed. Jutras, 25; Melle M. Boiteau, 25; Melles A. et B. Jutras, 50; M. Frank Bonin, 50; M. J. Boiteau, 25; Melle J. Chartrand, 25; M. et Mme L. Craveline, 50; John Boileau, 25; E. Beard, 25; R. Daneault, 25; E. Perron, 25; H. C. Weary, 50; L. Jubinville, 25; P. Fraser, 50; V. Darnabe, 50; M. O. Latel, 50; Joe Bouchard, 50; Melle Beaudette, 25; Joe Laferrier, 25; Y. Dumontier, 25; M. O. Nadeau, 75; A. Lahais, 25; M. Joe Saurette, 75; Jacques Parent, 25; Elize Parent, 25; M. N. Bouchard, 50; M. N. Noquin, 50; M. B. Jutinville, 50; Joseph Parent, 25; M. Vanier, 25; M. Dorron, 25; M. Lantzan, 25; R. Robert, 25; M. Boissy, 25; M. Desautels, 50; Mme Comeault, 25; M. A. Savoie, 50; M. D. Loiselle, 50; Joe Laurence, 25; M. B. Ayotte, 50; M. Bouchard, 75; M. K. Robert, 50; M. H. Durand, 25; M. A. Dionne, 50; C. Saure, 25; H. Trudelle, 25; A. Naillette, 25; Jos. Marry, 50; Mme Poliquin, 25; E. Desautels, 1.50.

| | |
|---|---|
| Total | $30.00 |
| Résultat de "Raffles" | $22.30 |
| Voté par les Conseiller de Lettellier | $25.00 |
| Total pour Letellier | $77.50 |
| Reçu précédemment de St-Boniface | $130.00 |
| Reçu précédemment de Ste-Agathe | $73.50 |
| Total à date | $280.80 |

# MODESTIE D'UN PRUSCO

Voici les modestes formules de la paix du comte Bernstorff à l'égard de la France:

"L'Allemagne exigera de sa voisine de l'Ouest:

1. La cession de toutes les colonies françaises, sans exception, même le Maroc complet, et l'Algérie, et aussi la Tunisie.
2. Cession de tout le pays compris depuis Saint-Valéry, en ligne droite jusqu'à Lyon, soit plus d'un quart de la France; plus de quinze millions d'habitans.
3. Versement d'une indemnité de dix milliards.
4. Signature d'un traité de commerce permettant aux marchandises allemandes d'entrer en France sans payer aucun droit, pendant vingt-cinq ans, "sans réciprocité"; après quoi la continuation du traité de Francfort.
5. Promesse de la suppression, en France, du recrutement pendant vingt-cinq ans.
6. Démolition de toutes les forteresses françaises.
7. Remise par la France de trois millions de fusils, trois mille canons et quarante mille chevaux.
8. Octroi des droits de patente aux brevets allemands, "sans réciprocité", pendant vingt-cinq ans.
9. Abandon par la France de la Russie et de l'Angleterre.
10. La signature d'un traité d'alliance de vingt-cinq ans avec l'Allemagne.

Est-il modeste, le Prusco de Washington?

C'est dommage, que le père Joffre et ses trois millions de soldats ne soient pas du même avis que lui.



**Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway**

Avis est donné par les présentes que la Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway fera demande au Parlement du Canada à la présente session, d'un Acte autorisant la construction et opérer une ligne d'embranchement de quelques endroits sur la ligne principale de son chemin de fer localisé dans les Townships 77, 78 et 79, rangs 3, 4, 5 ou 6, à l'ouest du sixième méridien principal, dans la province d'Alberta, de là dans une direction sud, traversant les terres du district de la Grande Prairie, de là dans une direction sud à un endroit près de la Jasper House, dans la province d'Alberta et pour toutes autres fins.

Daté à Winnipeg, ce 20ème jour de février 1915.
18-23.

PRINGLE & GUTHRIE
Avocats à Ottawa.

**Edmonton Dunvegan & British Columbia Railway Company**

Avis est donné par les présentes, que "The Edmonton Dunvegan & British Columbia Railway Company" fera demande à la présente session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps pour compléter les lignes du chemin de fer "The Edmonton, Dunvegan & British Columbia Railway Company", mentionné dans l'Acte d'incorporation de la dite compagnie et amendant les actes pour autres fins.

Daté à Ottawa, ce 10ème jour de février 1915.

PRINGLE & GUTHRIE,
Avocats de la Compagnie, Ottawa.



# AVIS

**Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood**

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

**W. G. LANG, Pharmacien**

115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

**BUREAU DU PERCEPTEUR**

DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 — Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.

# Chronique de la Province

Le Pas, Man. 12 mars 1915.

Le Révérend Père Guilloux arrivait en traine à chiens du lac Pélican vendredi dernier. C'était la première fois qu'il revoyait le Pas depuis onze ans, aussi était-il très étonné de voir les changements qui s'étaient opérés dans notre ville. La dernière fois que je suis passé ici, dit-il, les bâtisses qu'il y avait étaient les maisons de l'agence indienne, le poste de la Cie de la Baie d'Hudson et trois ou quatre autres petites maisons, construitent en billots. Arriver onze ans après et trouver une population de 2.222 habitants (dernier recensement officiel en date du 1er mars 1915) pouvait le surprendre un peu. Le révérend Père officiait à la grand'messe dimanche dernier.

Naissance. — Un garçon est né samedi, 6 mars, à M. et Mme Dominique Guillerier.

J. A. Couroy a vendu 2,000 tonnes de glace cet hiver. Il était le seul en ville à prendre des contrats durant la saison.

Le printemps semble être revenu, la neige disparait rapidement. M. A. Landry a vu deux corneilles lundi; c'est un bon signe que le printemps est proche.

Le Rév. Père Renault, missionnaire desservant Fort Nelson, était de passage à l'évêché mardi. Il arrivait de Winnipeg mardi après-midi et repartait pour le nord par le train de mercredi après-midi. Le Rev. Père Renault était le prêtre desservant Le Pas avant l'intronisation de sa Grandeur Monseigneur Charlebois.

Eug. Brochet et Yves Martrer, deux français qui travaillaient à Port Nelson, sont de passage en notre ville. Ils doivent partir prochainement pour la France rejoindre leur régiment.

Une attribution de $10.000, est accordée par le gouvernement pour la protection du gibier dans le territoire annexé du Nouveau Manitoba.

Le demande qui avait été faite au gouvernement pour la construction d'un chemin de voiture conduisant aux mines d'or du lac Herb, a été accordée et une somme de $1.500 a été voté à cette fin.

Il serait question au Département de l'Intérieur de drainer les terrains couverts par les eaux du lac du Pas en baissant le niveau de la rivière Saskatchewan. En le faisant, le Département ouvrirait à l'agriculture, une des meilleures terres du Canada.

Les personnes désirant obtenir des renseignements sur Le Pas et ses environs, pourraient s'adresser à M. A. Pelletier où à M. D. F. de Trémaudan, Le Pas, Man.

Municipalité Rurale de St-Vital

## AVIS

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour l'anné 1915 a été déposé dans mon bureau et que le conseil pècera en cour de révision le dit rôle mercredi le 28 Avril prochain à 10 heures de l'avant-midi, à la chambre des assemblées du conseil, salle Municipale, sur le chemin de Ste-Marie.

Le dit rôle sera ouvert à l'inspection du public jusqu'au premier avril prochain. Toute personne, propriétaire ou locataire, évaluée ou non évaluée peut appliquer à la cour de révision par voie d'appel pour une révision du dit rôle ou d'une partie quelconque, soit pour augmenter ou diminuer sa propre évaluation ou l'évaluation de quelqu'autre personne, pour inclure, réduire ou retrancher une propriété quelconque qui lui appartient ou qui appartient à toute autre personne, soit pour corriger les erreurs qui se seraient glissées en mentionnant les noms, en donnant la description des propriétés ou toute autre chose.

La dite application devra être faite par écrit à l'adresse du greffier de la Municipalité et devra être remise au dit greffier 10 jours avant la date fixée pour la cour de Révision et devra mentionner les raisons et la nature de la plainte, donnant la description de la propriété affectée par la dite plainte.

Datée à St-Vital, ce onzième jour de mars 1915.

J. DESOURDIS,
Greffier de la Municipalité de St-Vital.

20.


























**L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.**















Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

## Chez Nous ET autour de Nous

N'oubliez pas la dernière partie de cartes de la Fanfare LaVérendrye, ce soir, à 8 heures et demie à l'Ecole Provencher. Il y aura un programme varié de chant et de musique.

Madame Lambert et Mme Voyer, d'Edmonton, sœurs de feu M. Cléophas Marcoux, sont venues assister aux funérailles lundi. M. E. Voyer a aussi fait le voyage.

Cette semaine au Théâtre Walker, vues animées extraordinaires, prises sous l'océan. 25 cents le soir et 15 cents l'après-midi, à 3 heures. La semaine prochaine "The Yellow Ticket".

Des experts creusent en ce moment un puits, à Saint-Norbert dans l'espérance d'y trouver de l'huile. Différents puits seront creusés dans cette région entre le chemin Sainte-Marie et le chemin Sainte-Anne. Ces experts se disent pleins de confiance dans le succès de leurs recherches et se sont même assurés, par voie de baux, une assez grande étendue de terrain.

M. Joseph Burke, agent du Département d'Immigration pour le gouvernement provincial, est arrivé la semaine dernière d'un voyage en Californie.

Madame Mary Jane Hutchinson, jeune veuve de 27 ans, et qui tenait une cour à bois et charbon, 1512 rue Logan a été assassinée par son charretier, Jock Lesky, lundi matin. Lesky est entré à huit heures et demi dans le bureau de madame Hutchison, a eu une querelle avec elle et lui a coupé la gorge avec un rasoir. Le meurtrier s'est ensuite coupé lui-même la gorge et est mort quelques instants après.

Un homme s'est fait tuer dans une culbute d'automobile près du cimetière Brookside dimanche soir. Les trois passagers de l'automobile s'étaient emparés de la machine près de l'avenue Maryland et sont partis en excursion de plaisir. L'automobile en tournant sur elle-même a tué un des occupants et en a blessé les deux autres.

Le pain, qui avait monté considérablement à Chicago, est revenu à 5 cents encore une fois.

"La malheureuse guerre présente n'est nullement responsable de la situation actuelle de la Construction; et si la guerre cessait demain l'amélioration n'aurait pas lieu immédiatement. Toutes les villes de l'ouest ont été bâties en avant du développement des intérêts agricoles du pays. Jusqu'à ce qu'il y ait plus d'équilibre entre les deux éléments, nous ne pourrons légitimement espérer de grandes constructions dans les villes. Cette dépression sera sans aucun doute à l'avantage du pays en général. Elle enverra un grand nombre d'hommes sur les terres, et mettra fin pour une bonne mesure à cette besogne de parasites qui s'appelle la spéculation sur immeubles. Elle arrêtera pour un certain temps ceux qui se persuadent que la croissance du pays n'est gouvernée par aucune loi économique. Si la guerre continue un an ou deux, l'agriculture fera plus de progrès que dans des conditions normales. De ce progrès dépend la fin de la dépression qui s'est produite dans la construction." *Contract Record*, "interview" de M. James McDiarmid, entrepreneur.

On peut ajouter à cette note une autre interview de M. Geo. H. Clark, commissaire de la distribution du grain pour le gouvernement canadien. M. Clark est d'opinion que les dix années qui vont suivre seront l'âge d'or du cultivateur.

## Faisons des Jardins

Monsieur le Rédacteur,

Je vous demande la permission de publier quelques lettres dans votre estimé journal. Je ne suis pas d'habitude un gros jaseur, mais dans le quartier où je reste, je passe pour un homme d'un bon sens ordinaire. Mes voisins aussi! Or, l'autre jour nous étions cinq ou six hommes d'un bon sens ordinaire causant ensemble. Nous nous disions que c'était très encourageant de voir comme on se proposait partout de faire des jardins au printemps. Il y a quelques mois j'ai envoyé au *Manitoba* une lettre à ce sujet.

L'argent est rare, on se plaint. Alors il faudrait s'arranger pour avoir de la nourriture à bon marché. Pourquoi ceux qui ont un peu de terrain, une cour en arrière de leur maison par exemple, ne sèmeraient-ils pas des choux, des patates, des navets, des carottes, des betteraves, des oignons, de la laitue, des concombres, des fèves? L'automne dernier et une partie de cet hiver, ma famille et moi avons mangé toutes espèces de légumes, et nous avons réduit considérablement les comptes de l'épicier et du boucher. Aucun des marchands ne s'est plaint, car les marchands préfèrent naturellement garder leur marchandise pour la vendre au comptant que de la livrer à crédit à ceux qui sont gênés.

Faisons-nous tous végétariens cet été!

CITROUILLE.

## Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

"Il y n'y a ici, disait l'auteur principal de la Confédération, Sir John A. Macdonald, ni conquérant, ni conquis, ni race supérieure, ni race impérieure, mais des citoyens britanniques jouissant d'une parfaite égalité de droits en matière de langue comme en tout le reste."

A voir ce qui se passe en certaines parties du Canada, on ne le dirait guère. Il faut donc par nos efforts exiger que le pacte conclu entre les deux races soit observé. Il faut aider nos compatriotes persécutés de l'Ontario à revendiquer le droit de faire enseigner la langue française à leurs enfants. C'est, de nos jours, l'œuvre la plus pressante. Quand leurs protestations auront été écoutées, quand justice leur aura été rendue, il sera bien plus facile à ceux des autres provinces qui ne jouissent pas d'un traitement équitable, de faire reconnaître et de préserver les droits inscrits dans l'Acte de la Confédération. Si nous laissions les Ontariens sans notre appui, nous paierions cher cette négligence, car leur cause, en définitive, est la nôtre. Puisse donc notre liste de souscripteurs s'allonger sans cesse.

Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C.

St-Boniface.

Dernières souscriptions:

| | |
|---|---|
| Un écolier | $1.00 |
| Un ami | $2.00 |
| Un Canadien-français | $2.00 |
| Inconnu | $1.00 |

Prière d'adresser les souscriptions au Cercle LaVérendrye, St-Boniface.

## Au College

Les élèves du collège de Saint-Boniface ont donné jeudi soir une splendide séance à l'occasion du vingtième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Ce fut Sa Grandeur Monseigneur Béliveau qui présida la séance en l'absence de notre vénéré pasteur et remercia le collège et les élèves. Voici le programme de la soirée:

PROGRAMME

OUVERTURE — Orchestre

ACTE 1—Salon chez Lord Rivers.....

SOLO DE CORNET, Irène — *T. Bidgood*

Gaston Lequine

ACTE II—Grande salle de la Tour de Londres

*Henri Wieniawski*

SOLO DE VIOLON. Le Ménétrier

M. le Professeur Robert Gens

ACTE III—Chambre de la Tour de Londres

O CANADA — GOD SAVE THE KING

PERSONNAGES

Edouard V, roi d'Angleterre — *Denys Goulet*

Richard, Duc d'York, son frère — *Emilien Couture*

Sir Richard Woodvill, Lord-Comte de Rivers, aïeul maternel des deux princes — *Albert Prince*

Richard, Duc de Glocester, régent du royaume, frère d'Edouard IV, oncle des princes — *Louis-Philippe Gagnon*

Henry Stafford, Duc de Buckingham, gendre du comte de Rivers — *Léon Beaudoing*

Sir James Tyrrel, Gouverneur de la Tour de Londres — *Maurice Goulet*

Sir John Percy, Premier valet de chambre des Princes — *Paul La Flèche*

Gower, Georges, William, Serviteurs de Lord Rivers — *Edmond Brodeur*, *Joseph-T. Plamondon*, *Joachim Régnier*

Dighton — *Euclide Boiteau*

Forrest — *John Fraser*

Lords, Seigneurs de la cour, officiers, pages.

La scène se passe à Londres en juillet-août, 1843.

Vouloir faire des compliments à tous ceux qui ont bien joué leur rôle voudrait dire les nommer tous. Nommons cependant, parmi les grands rôles: M. L. P. Gagnon, qui a personnifié la duc de Glocester avec un réalisme étonnant; du fameux régent il a reproduit le caractère avec une fidélité qu'on n'a pas le droit d'espérer chez un débutant. M. Denys Goulet, dans le rôle d'Edouard V et M. Maurice Goulet dans le rôle de Sir James Tyrrel ont montré un talent de diction et d'action considérable; ils ont, du reste, de qui tenir, car on se souvient quel fameux acteur fut dans son temps M. l'inspecteur Roger Goulet, leur père. Richard, duc d'York, frère d'Edouard V a eu un interprête fort heureux dans la personne de M. Emilien Couture; ce joli garçonnet si alerte et si éveillé a été l'un des acteurs les plus appréciés; de fait les deux petits princes étaient si réels, si beaux et si touchants qu'ils ont donné au drame un caractère sincèrement impressionnant. M. Albert Prince a représenté avec talent sir Richard Woodville et M. Léon Beaudoing a represéné avec non moins de succès le duc de Buckingham.

Dans les entr'actes, M. Gaston Lequine et M. le professeur Gens ont mérité les rappels de l'auditoire, le premier avec le cornet, le second avec le violon.

A l'issue de la séance Mgr Béliveau a fait un éloquent discours. Après avoir rendu hommage à Celui qu'il remplaçait auprès du collège il a tiré de la tragédie qu'on venait de jouer ce conseil particulier: *avoir du caractère;* et cet enseignement particulier: *ne jamais croire qu'une situation est désespérée.* Sa Grandeur fit aussi allusion aux lâches et grossières attaques dont nous sommes en ce moment les victimes dans certaine presse de Winnipeg et signala à tous l'importance de l'union dans les circonstances où nous nous trouvons.

Les recettes de cette soirée seront offertes au Souverain Pontife, dont les ressources sont gravement affectées par la guerre européenne.

## Chez les Artisans Canadiens-Francais

Partie de cartes et assemblée chez les Artisans Canadiens-français, hier soir.

Les membres de notre succursale locale ont répondu à l'appel du bureau-chef et fourniront chacun 50 cents au Fonds de Secours de nos compatriotes d'Ontario.

Les prix de la partie de cartes ont été gagnés comme suit: Prix offert par M. et Mme Piédalue, gagnés par Mme J.-B. Leclerc et M. l'échevin J. A. Marion; consolation, par Melle Bérubé et M. A. Lemay. Mme Benoît a gagné le plateau à fruit offert par les officiers de la Société.

Les officiers en charge de la soirée étaient: MM. Fontaine, Robert et Benoît.

Nouvelle assemblée le 13 avril; les membres sont priés de s'y rendre en nombre; on y distribuera des prix de série.

## Feu M. Maxime Dufault

Jeudi dernier décédait à Saint Boniface, 469 rue Langevin, M. Maxime Dufault, l'un des pionniers du pays. M. Dufault était, le 6 juin 1851, né à Saint-Ours, comté de Richelieu, dans la province de Québec.

Il vint à Lorette, Manitoba, en 1890. Il y a trois ans, il vendit sa ferme et vint résider à Saint Boniface. C'était un citoyen aimé et respecté.

A part son épouse, qui est la sœur de feu M. Joseph Arpin, de Lorette, M. Dufault laisse plusieurs enfants: MM. Maxime, Louis, Alfred, Arthur, Joseph et Pierre Dufault; sœur Saint-Boniface, de Marieville, Sask; sœur Marguerite du Divin-Cœur, Saint-Norbert; sœur Sainte-Marie de Lorette; Madame Magloire Lacroix; Mademoiselle Rosalina Dufault, institutrice à Sainte-Elizabeth et Melle Reine Dufault.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, lundi dernier.

A Madame Dufault et à la famille nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

## Mort d'un Ancien citoyen de St-Boniface

Nous recevons un journal de Californie qui nous annonce le décès de M. F. E. Verge, ancien citoyen de Saint-Boniface. Monsieur Verge habitait la paroisse de Saint-Vincent de Monrovia, près Los Angeles. Il laisse son épouse et quatre garçons et cinq filles: sœur Thérèse de Jésus, du monastère du Précieux-Sang, Portland, Oregon; sœur Saint-François de Sales, de l'académie Saint-Joseph, Prescott, Arizona; M. Arthur C. Verge, président du Young Men's Institute, de Los Angeles, MM. Eugène, Albert, Paul Verge et Mesdemoiselles Cécile, Laure et Marie-Anne Verge. Les funérailles ont eu lieu à l'église de l'Immaculée Conception, de Monrovia. Nous offrons à Madame Verge et à la famille l'expression de notre sympathie.

Comme nous l'avons dit plus haut M. Verge était un ancien citoyen de Saint-Boniface. Il a tenu ici pendant longtemps un magasin de merceries dans le local actuellement occupé par la banque d'Hochelaga, bloc Lamontagne.

* * *

Nous avons aussi le regret d'annoncer le décès de Madame Alice C. Daly, épouse de M. Charles H. Daly, morte à Los Angeles lundi le 8 mars.

Madame Daly était fille de M. et Mme H. F. Despars, autrefois de Saint-Boniface. Madame Daly et ses parents avait fait une promenade ici il y a quelques années; on se rappelle quel plaisir nous avions toux eu à renouveler connaissance avec cette excellente famille Canadienne-française.

Nous offrons à M. Daly et à M. et Mme Despars et leur famille l'expression de nos profondes sympathies.

## Une Nouvelle Lettre de M. Fontaine

X...... le 25 février 1915.

Mon cher Ami,

En possession de ta lettre du 18 janvier.

Je reçois en même temps les numéros du "Manitoba" annoncés....

Figures-toi que j'ai envoyé les coupures à mes parents dans une enveloppe cachetée, leur disant de la mettre de côté. Or, l'ayant ouverte par mégarde voici ma mère dans les transes, car, bien entendu, je passais sur le côté périlleux de mon travail et elle me croyait, sinon en parfaite santé, du moins je ne courais pas pour elle les risques présents et à venir.

Donc, pour elle, maintenant je suis au repos et pour un bon moment....

En réalité j'ai conservé mon poste d'observateur, je remplis mes fonctions six jours consécutifs, puis vais au repos à 12 kilomètres des lignes pour trois jours. C'est du reste l'endroit d'où je t'écris en toute sureté, loin des obus et des balles, hors d'atteinte des "Taubes", car ils tendent à disparaître je crois. Plus les jours s'écoulent et plus ils deviennent rares tandis que les nôtres augmentent en proportion.

Je vois que bien que loin, tu travailles toujours pour la France.

C'est du reste, le mieux que tu puisses faire, car vois-tu ici *pas de malade*. Ils ont tous été éliminés dès les premiers jours et ceux qui restent ont, je t'assure le tempérament fait à la fatigue.

Il aurait été complètement inutile pour toi de venir miner ta santé ici sans que cela puisse être de grande utilité. Ce qu'il faut aussi, ce sont des agents à l'étranger pour répandre la bonne parole et tu es mieux placé que quiconque pour le faire.

Je t'assure qu'il règne en France aussi un vent de générosité, quelque chose d'inouï, de grand. Tout pour nos soldats. C'est d'un énorme réconfortant après ce que certains symptômes auraient pu laisser croire ces dernières années.

Pour nous, toujours dans l'Argonne où nous devons arracher le terrain pied à pied. Voici une partie de la France qui aura été chèrement payée mais combien plus chèrement encore l'Allemagne en aura payé l'occupation *momentanée*.

Les bois s'éclaircissent de plus en plus et font place aux croix marquant l'emplacement des braves morts pour la patrie. Et je t'assure qu'ils sont légion.

Nous devions attaquer le lundi gras. Or, pour une cause inconnue cette attaque fut reculée de 48 heures.

Le mardi au matin fracas épouvantable: les Boches attaquent sur toute la ligne une canonnade effroyable, enfin vers neuf heures du matin, accalmie, puis ils attaquent à la baïonette. Or, les nôtres qui attendaient les reçurent de belle manière, si bien que le soir, malgré les tentatives désespérées, ils avaient tout juste réussi à prendre un petit bout de boyeau de rien, et au prix des plus grands sacrifices; car, bien qu'ils eussent dû voir depuis longtemps que l'attaque en formation serrée ne s'accordait pas avec les exigences de la guerre moderne ils n'y ont pas encore renoncé. Aussi quel bel objectif pour les mitrailleuses, pour nos fantassins qui en firent une horrible hécatombe.

Le lendemain, par exemple, ce fut notre tour et après une canonnade intense nos fantassins réussirent à prendre une tranchée sur un kilomètre de front, deux tranchées de profondeur, soit trois cents mètres, puis nous fîmes sauter Vaucquois qui maintenant est inhabitable, mais malheureusement malgré trois assauts réitérés sur l'éperon coté 263, nous ne pûmes nous en emparer.

*Ce n'est, du reste, que partie remise car ce point a une très grande valeur stratégique* et lorsque nous l'aurons en notre possession, leur ravitaillement (celui des Allemands) pour toute la contrée se trouvant coupé, ils n'auront plus qu'à se rendre ou à déguerpir comme des lapins.

Ce jour-là me trouvant justement placé devant cet endroit, je t'assure qu'il m'a passé quelques kilogrammes de ferraille au-dessus de la tête.

Figures-toi que chaque batterie avait deux cents mètres de front à battre sur 600 de profondeur et les huit batteries, *soit en pièces, accrochées sur ce mamelon, tirèrent* 380 *coups par pièce en l'espace d'une demi-heure.* La volée des pièces était portée au rouge paraît-il. De fait la peinture en a été brûlée et nous avons maintenant des pièces dont le canon est bariolé, où la peinture restée vers la culasse a formé de grosses cloques qui s'écaillent dès qu'on y touche. En plus des 12000 explosifs que nous y envoyames, les canons de 120 et de 155 mil. y envoyèrent également quantité de projectiles; et aussi je t'assure que ce coteau n'est plus maintenant qu'une vaste fondrière.

Mais là les Allemands furent vraiment braves. Leur première ligne de tranchée subsistait seule, coupé de tout secours, de tout ravitaillement. Trois fois notre infanterie chargea, trois fois elle fut repoussée avec des pertes très sensibles. Aussi je crois qu'à la prochaine attaque l'infanterie consentira à suivre l'avis de l'artillerie, qui avait demandé que l'on fasse évacuer notre première tranchée, qui en certains endroits se trouve séparée de l'adverse d'à peine vingt mètres. Après le prochain bombardement il n'y aura plus qu'à évacuer et occuper sans coup férir cette vaste fondrière sur laquelle cependant il faudra nous maintenir car nul doute que l'ennemi ne fasse un effort désespéré pour nous la ravir à nouveau.

Nous avons devant nous un 350 m|m autrichien.

Quels entonnoirs cela produit. Vraiment c'est trop gros. Heureusement que cela fait plus de bruit que de mal. C'est tout juste bon à abattre des forts ou des abris maçonnés; mais ici cela n'a pas sa raison d'être. Il est vrai qu'il faut bien s'en servir d'une manière ou d'une autre, à moins qu'ils ne le transportent sur leur front oriental.

En tous cas, si sur certains points les hommes échangent des lettres où des signaux de part et d'autre ce n'est pas dans ces parages. C'est ici une guerre sans merci. Pas d'armistice pour enterrer les morts, même ceux qui tombent devant notre tranchée doivent attendre que nous prenions celle qui se trouve en face de nous pour être relevés. Heureusement qu'il fait froid et qu'aux premières chaleurs nous ne serons plus ici car ce serait la peste à bref délai.

Nous avons mardi dernier fait une grande quantité de prisonniers. Beaucoup appartenaient au service auxiliaire et avaient été versés dans l'actif.

Les hommes doivent commencer à leur manquer après de pareilles hécatombes.

Je suis très touché, crois le bien, des prières que ta petite fille fait pour moi. Comment veux-tu qu'après cela je ne revienne pas.

Mon cher ami, espérant bientôt de tes nouvelles te souhaitant meilleure santé, bonne continuation pour toute ta famille puisque tout le monde se porte bien me dis-tu, te chargeant de présenter mes respects à Madame ...... et d'embrasser les deux petites filles, il me reste à te serrer bien affectueusement la main.

P. FONTAINE,
Maréchal des Logis, 45ème rég. d'artillerie, 10ème batterie.
Secteur Postal 7. France.

Nota. — Les dépêches d'Europe nous ont annoncé ces temps derniers que la position si importante de Vaucquois, dont parle dans sa lettre notre ami Fontaine, a été prise d'assaut par les troupes françaises, et que ceux-ci résistaient depuis une quinzaine de jours aux attaques à la fois énergiques et désespérées.

## Chronique de la Province

*St-Pierre-Jolys*

*Les prières pour demander la paix.*

Le vingt-et-un mars, en conformité avec le décret du Souverain Pontife, les prières publiques pour la paix se sont faites à Saint-Pierre et ces prières, très suivies par tout le monde, ont été vraiment bien belles.

M. le Curé chanta la messe et au prône fit une instruction sur la guerre. Dieu permet la guerre et il s'en sert; de même que le bon Dieu châtie les pêchés de chaque homme par la souffrance, de même il châtie les péchés des peuples. Pour châtier les peuples coupables il emploie ordinairement trois fleaux: la peste, la famine et la guerre. En ce moment Dieu châtie les peuples par le fléau de la guerre. Mais dans tout châtiment Dieu met un remède. Et la guerre actuelle guérit bien des maux.

Dieu permet la guerre parce qu'elle est nécessaire dans ses desseins. Il prescrivit lui-même en fixant les lois du peuple d'Israël que tous sans exception, tout homme en âge de porter les armes, doit à son pays l'impôt du sang; tous les Israélistes sans exceptions étaient soldats quand chez eux la guerre était décidée.

Dieu se sert de la guerre pour détruire autant qu'il se peut faire ici bas les trois concupiscences. L'homme court après les richesses, la guerre vide tous les trésors; même hélas! elle détruit jusqu'aux trésors artistiques des nations. L'homme se fait esclave de la sensualité, la bonne chair, le luxe dans les vêtements et dans toute la vie. La guerre oblige les peuples aux privations, les soldats à une vie frugale, à l'habiture de la tempérance, et à la rudesse et l'âpreté d'une vie que même les plus austères des cénobites ont à peine connue. L'homme cherche les satisfactions des honneurs. Sur le champ de bataille tous sont égaux devant les balles et les obus. Quels hommes énergiques la guerre forme en ce moment! Ces soldats qui luttent là-bas pour leur pays, pour la justice et le droit seront, la guerre finie, de rudes hommes et de rudes chrétiens. Nous sommes sûrs d'une paix qui sera l'affermissement du pays que nous aimons par le triomphe de la justice et du Droit.

Après la messe a eu lieu l'exposition du Saint-Sacrement, et comme le Saint-Père le demande, la garde d'honneur a été faite: par tous les petits enfants de nos écoles, de 12 à 12½; de 1 heure à 2 heures par les élèves des frères; et de 2 heures à 3 heures par les élèves du Couvent. Durant ces heures d'adoration, nous avons pu entendre et apprécier, en outre des belles prières, de beaux cantiques chantés par les élèves des frères et du couvent; et enfin à 4 heures, les prières recommandées et la Benédistion du T.-Saint-Sacrement. Une foule recueillie remplissait l'église, où tous unirent leurs prières pour implorer de Dieu la paix tant désirée.



## CONDOLEANCES

A sa dernière séance la Société des Artisans canadiens-français a passé des résolutions de condoléances à MM. Arthur et Charles Dufault à l'occasion de la mort de leur père, M. Maxime Dufault; aussi à M. J. C. Marcoux à l'occasion de la mort de son père, M. Cléophas Marcoux.

## AVIS

Avis est par les présentes donné qu'à partir de cette date je ne serai plus responsable des dettes contractées par ma femme Marienette Compayré, de St-Vital.

Joseph Compayré,
St-Vital, 20 mars 1915.

## NOTICE

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF FERDINAND BERNARD, deceased

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of "The Manitoba Trustee Act" that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said Ferdinand Bernard, deceased, who died at the village of St-Claude, in the Province of Manitoba, on or about the fourth day of December, A. D. 1914, and administration of whose estate was granted to the Trustee Company of Winnipeg Limited by the Surrogate Court of the Eastern Judicial District of the Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said Trustee Company of Winnipeg Limited, at Winnipeg, Manitoba, on or before the nineteenth day of April, A. D. 1915, their christian and surname, addresses and descriptions with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by statutory declaration, and take notice that after the said nineteenth day of April, A. D. 1915, the said Trustee Company of Winnipeg Limited, will proceed to administer the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice, and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose claim or claims notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg this eleventh day of March, A. D. 1915.

*The Trustee Company of Winnipeg Limited, administrators of the estate of Ferdinand Bernard, deceased per*

DUBUC & MONDOR.

20.

**Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.**

## PETITES ANNONCES

A Louer, suite confortable avec balcon privé. Prix modéré. Bloc Mesnage, 3 rue Aulneau, phone M. 5421. 21.

On demande. — On paye partout $20.00 par semaine des hommes qui exposent des échantillons et laissent des circulaires d'une nouvelle industrie qui fera affaire avec les familles. Sucre granulé Redpaths $4.00 le cent; caisse échantillon gratis. Co-Operative Union, Windsor, Ont.

On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin.

Surveillez l'annonce Collin C. O. D. Store qui vous offre des réductions spéciales pour tous les trois derniers jours de chaque semaine.

A louer, une maison sur la rue Notre-Dame, possession immédiate. S'adresser au bureau du Manitoba.

A louer, une maison sur la rue Thibeault, s'adresser au bureau du *Manitoba*.

Quart de section aux environs de Woodridge à échanger contre lot de ville. S'adresser au No. 96 rue Aulneau. 18 j. n. o.





Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4 heures P. M., mercredi, le 7 avril 1915, des soumissions pour l'installation intérieure du bureau de poste à Stonewall, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'installation intérieure du bureau de poste, Stonewall, Man."

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, en s'adressant à M. T. A. Wood, commis des travaux, bureau de poste, Stonewall, Man., M. H. E. Matthews, achitecte résident, Winnipeg, Man.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 mars 1915.

21.

## Demeures pour les Familles

Les cinq belles terres suivantes à vendre:

Les 100 acres au nord du lot 60 Sainte-Anne, en lopins de dix acres, où à la convenance des acheteurs, à $60 l'acre;

Parties des sections 13 et 24, township 9, rang 6 Est, sur le chemin de Thibeaultville, en lots à la convenance des acheteurs, sur une base de $30 l'acre.

20 chaines de frontage, 317 acres, dans la paroisse de Saint-Norbert, les lopins de terre devant être vendus à la convenance des acheteurs à $60 l'acre. Terme: un sixième comptant, la balance cinq paiements annuels égaux, à 6 pour cent.

Aussi, bonne terre à foin, à $30 l'acre.

Lots de village à vendre à Selkirk et à Lockport. S'adresser à J. H. Stanger & Co., Lockport, Man. — 21-22.